



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint-Lazare, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, Vice-Président.

Date de convocation : 12 mars 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :** Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE.

**Suppléant :** Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

**Excusés :** Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Caroline VIEIRA CHEVALIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

**SECRÉTAIRE :** Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

**Objet : Attribution de subventions aux entreprises**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Vu** la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa stratégie de développement économique,

**Vu** la délibération N°2023/092/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant son règlement d'intervention des aides aux entreprises,

**Vu** la délibération N°2023/091/7.4 du Conseil de la CCTHPN en date du 11.09.2023 adoptant sa convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine relative à la mise en œuvre du SRDEII et aux aides aux entreprises.

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025\_0034-DE  
Reçu le 28/03/2025

Vu les demandes déposées par les entreprises auprès du service économie et de l'instruction réalisée,

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de la Vice-Présidente Francine BOURRA, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

☛ **D'ACCORDER** des subventions aux entreprises dans le cadre de leurs projets d'investissement, comme suit :

Entreprise
Raison sociale : SARL LTL MOTO
Activité : Réparation et vente de matériel de motoculture, motos, cycles...
Nom – Prénom du Dirigeant : M. COLLET Gwenn-Aël
Adresse : ZAE du Moulin Rouge - 2 Rue A. Lumière 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Projet d'investissement : Matériels de sécurité, de traitement et qualité de l'air, accueil clientèle...
Montant total de l'investissement éligible : 2942.65 € HT
Règlement d'Intervention SRDEII : <b>Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité</b>
Assiette subventionnable : 2942.65 €
Taux d'intervention : 100 %
Montant de la subvention <b>2942.65 € + 1 500 € de prime d'amorçage = 4442.65 €</b>
Montant total de l'investissement éligible : 14572.70 € HT
Règlement d'Intervention SRDEII : <b>Chantier 3.4.2 – Aide aux commerces et services du quotidien</b>
Assiette subventionnable : 30 000 € HT
Taux d'intervention : 25 %
Montant de la subvention : <b>3643.20 €</b>

Entreprise
Raison sociale : E.I. RANOUX PATRICK
Activité : FABRICATION DE COUTELLERIE
Nom – Prénom des Dirigeants : M. RANOUX PATRICK
Adresse : 16 Rue Honoré de Balzac – 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Projet d'investissement : Machine à bande de polissage – Backstand ProLite
Montant total de l'investissement éligible : 2141 € HT
Règlement d'Intervention SRDEII : <b>Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité</b>
Assiette subventionnable : 2141 € HT
Taux d'intervention : 100 %
Montant de la subvention : <b>2141 € + 1 500 € de prime d'amorçage = 3641 €</b>

Entreprise
Raison sociale : E.I. CHARIERAS ENZO
Activité : Création d'une activité d'agent commercial immobilier.
Nom – Prénom des Dirigeants : M. CHARIERAS ENZO
Adresse : 435 rte du lac – 24 210 LA BACHELLERIE
Projet d'investissement : Fournitures de bureau – Imprimante – Tablette – Télémètre – Laser rotatif...
Montant total de l'investissement éligible : jusqu'à 3500 € HT
Règlement d'Intervention SRDEII : <b>Chantier 2.5.2 – Accompagnement à la création / reprise d'activité</b>
Assiette subventionnable : jusqu'à 3500 € HT
Taux d'intervention : 100 %
Montant de la subvention : <b>jusqu'à 3500 € + 1 500 € de prime d'amorçage = 5000 €</b>

**AR Prefecture**

024-200041150-20250320-DE2025\_0034-DE  
Reçu le 28/03/2025

**DE DIRE** que le montant des subventions est basé sur des devis. Si le montant des factures s'avère plus bas, le versement final du solde de la subvention sera proratisé. Il sera possible de verser un acompte de subvention sur production de premières factures, au prorata.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 20/03/2025

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025\_0034-DE  
Reçu le 28/03/2025

